## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIMF SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2011 À PÉRIGNY

Sous la présidence de : M. Maxime BONO, Président

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE Autres membres présents : M. Jean-François FOUNTAINE, M. Michel Martial DURIEUX, Mme Suzanne TALLARD, M. Yann JUIN, M. Denis LEROY, M. Guy DENIER, Mme Maryline SIMONÉ, M. Jacques BERNARD, M. Christian GRIMPRET, M. Guy COURSAN (jusqu'à la 21ème question + 40ème question), M. Daniel GROSCOLAS (jusqu'à la 40ème question), M. Henri LAMBERT (jusqu'à la 26ème question + 40ème question), M. Christian PEREZ, M. Jean-Louis LÉONARD (jusqu'à la 37ème question + 40ème question), Mme Nathalie DUPUY, M. Pierre MALBOSC, M. Aimé GLOUX, Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET, Mme Nicole THOREAU, M. Jacques LEGET, M. Jean-Pierre FOUCHER (jusqu'à la 32ème question + 40ème question), M. Patrick ANGIBAUD, Mme Marie-Anne HECKMANN, M. Patrice JOUBERT, Vice-présidents

Date de convocation 10/11/2011

Date de publication : 24/11/2011

M. Yves AUDOUX, Mme Saliha AZÉMA, M. René BÉNÉTEAU, M. Michel BOBRIE, Mme Marie-Sophie BOTHOREL (à partir de la 14<sup>ème</sup> question sauf 40<sup>ème</sup> question), M. Alain BUCHERIE, M. Jean-Pierre CARDIN, Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Christelle CLAYSAC, M. Jean-Claude COUGNAUD, Mme Émilie DE GUÉNIN-SABOURAUD, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE, M. Vincent DEMESTER (jusqu'à la 21<sup>ème</sup> question + 40<sup>ème</sup> question), M. Pierre DERMONCOURT, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie DUBOIS, Mme Sylviane DULIOUST, M. Olivier FALORNI (jusqu'à la 32ème question + 40ème question), M. Gérard FOUGERAY, Mme Patricia FRIOU, M. Dominique ĞENSAC, M. Gérard GOUSSEAU, Mme Brigitte GRAUX, M. Christian GUICHET, Mme Josseline GUITTON, M. Arnaud JAULIN, Mme Anne-Laure JAUMOUILLIÉ, M. Philippe JOUSSEMET, M. Charles KLOBOUKOFF, M. Guillaume KRABAL (jusqu'à la 21<sup>ème</sup> question + 40<sup>ème</sup> question), M. David LABICHE, Mme Sabrina LACONI, M. Arnaud LATREUILLE, M. Philippe MASSONNET (jusqu'à la 26<sup>ème</sup> question + 40<sup>ème</sup> question), M. Daniel MATIFAS, M. Sylvain MEUNIER, Mme Sylvie-Olympe MOREAU (à partir de la 9<sup>ème</sup> question sauf 40<sup>ème</sup> question), Mme Dominique MORVANT, M. Habib MOUFFOKES, M. Marc NÉDÉLEC, M. Yvon NEVEUX, Mme Brigitte PEUDUPIN, Mme Annie PHELUT, M. Yannick REVERS, M. Jean-Pierre ROBLIN, Mme Véronique RUSSEIL, M. Michel VEYSSIÈRE, M. Abdel Nasser ZERARGA (jusqu'à la 32ème question + 40<sup>ème</sup> question), Conseillers

Membres absents excusés: Mme Marie Claude BRIDONNEAU procuration à M. Michel-Martial DURIEUX, M. Guy COURSAN (à partir de la 22ème question sauf 40ème question), M. Daniel GROSCOLAS (à partir de la 2ème question), M. Henri LAMBERT (à partir de la 27ème question sauf 40ème question), M. Jean-François VATRÉ procuration à M. Alain DRAPEAU, M. Jean-Louis LÉONARD (à partir de la 38ème question sauf 40ème question) procuration à M. Yvon NEVEUX, M. Jean-François DOUARD procuration à M. Sylvain MEUNIER, M. Jean-Pierre FOUCHER (à partir de la 33ème question sauf 40ème question) procuration à M. Yannick REVERS, Vice-présidents

M. Michel AUTRUSSEAU procuration à M. Abdel Nasser ZERARGA (jusqu'à la 33<sup>ème</sup> question et 40<sup>ème</sup> question), M. Bruno BARBIER procuration à M. Yves AUDOUX, Mme Brigitte BAUDRY procuration à Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET, Mme Catherine BENGUIGUI procuration à Mme Patricia FRIOU, Mme Marie-Sophie BOTHOREL (jusqu'à la 13<sup>ème</sup> question et 40<sup>ème</sup> question) procuration à Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Vincent DEMESTER (à partir de la 22<sup>ème</sup> question sauf 40<sup>ème</sup> question), M. Jack DILLENBOURG procuration à Mme Anne-Laure JAUMOUILLIÉ, M. Olivier FALORNI (à partir de la 33<sup>ème</sup> question sauf 40<sup>ème</sup> question), Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX procuration à M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, Mme Nathalie GARNIER procuration à M. Pierre MALBOSC, Mme Lolita GARNIER procuration à M. Daniel MATIFAS, Mme Bérangère GILLE procuration à Mme Nicole THOREAU, M. Dominique HÉBERT, M. Guillaume KRABAL (à partir de la 22<sup>ème</sup> question sauf 40<sup>ème</sup> question), Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE procuration à M. Patrick ANGIBAUD, M. Patrick LARIBLE procuration à Madame Saliha AZÉMA, M. Philippe MASSONNET (à partir de la 27<sup>ème</sup> question sauf 40<sup>ème</sup> question), Mme Esther MÉMAIN procuration à Madame Nathalie DUPUY, Mme Sylvie-Olympe MOREAU (jusqu'à la 8<sup>ème</sup> question et 40<sup>ème</sup> question), M. Michel PLANCHE procuration à M. Henri LAMBERT, M. Jean-Louis ROLLAND, M. Jean-Marc SORNIN, Mme Christiane STAUB, Conseillers

Secrétaire de séance : M. Paulin DEROIR,

Nombre de membres en exercice :	96	Bulletins litigieux :	0	_
Nombre de membres présents :	72	Abstentions :	0	
Nombre de membres ayant donné	16	Suffrages exprimés :	88	
procuration :		Pour l'adoption :	88	
Nombre de votants :	88	Contre l'adoption :	0	

Titre / COMMUNE DE NIEUL SUR MER - CESSION A L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE DU SITE «AGRINIEUL».

Monsieur LEGET expose que la Communauté d'Agglomération de La Rochelle a acquis en 2008, à la Société AGRINIEUL, divers terrains pour une superficie de 10 549 m², situés route de l'Aubrecay sur la commune de NIEUL SUR MER, au prix de 750 000 € (parcelles cadastrées section ZD 540 - 538 - 343 - 344 - 345 - 346).

Ces terrains ont été acquis en vue d'être rétrocédés à l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération de LA ROCHELLE pour la réalisation d'un programme d'une cinquantaine de logements dont plus de 50 % de logements sociaux.

Pour ce faire, la C.D.A. va rétrocéder ces biens à l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération de LA ROCHELLE, au prix d'acquisition initial, majoré des frais, soit un montant total de 758 953 €.

Conformément à l'article L.5211-37 du Code Général des Collectivités Locales, le service de France Domaine a été saisi par courrier en date du 22 juin 2011.

Après délibération, le Conseil Communautaire décide :

- de céder à l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération de LA ROCHELLE les terrains ci-dessus désignés au prix de 758 953 €.
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte à intervenir et tous les documents nécessaires.
- d'inscrire la recette sur le budget de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE POUR EXTRAIT CONFORME POUR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION LE VICE-PRESIDENT

Jacques LEGET